

Procès verbal du 3^{ème} conseil d'école – Jeudi 18 Juin 2020

Membres présents :

- Mme BOUCER, directrice de l'école et enseignante MS-GS-CM1-CM2
- Mme NIBAS, enseignante MS-CP-CE1-CE2
- M. Ancelot, maire
- Mme THIBAUT, représentante des parents d'élèves, titulaire.
- Mme GULLIERM, représentante des parents d'élèves, titulaire.
- Mme LELANDOIS, représentante des parents d'élèves, suppléante.

Membres absents excusés :

- Mme GRAZIUZO, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Mantes-la-Jolie 2.
- Mme ESSARDY, enseignante spécialisée à dominante pédagogique.
- Mme PORTIER, psychologue de l'Education Nationale.
- Mme MOREAU, ATSEM.

Le conseil d'école débute à 18h35. La secrétaire de séance est Mme THIBAUT.

1) Bilan de l'année en cours.

Coopérative scolaire :

Le solde de la coopérative scolaire au 31 mai s'élève à 1 345,95€.

RECETTES	DEPENSES
- Achat des photographies scolaires : 803€	- Jeux éducatifs pour les maternelles : 300,20€ - Paiement du photographe : 538€ - Séries de livres pour l'école : 111, 83€

Projets de l'année :

Au vu de la situation sanitaire de ces derniers mois, les projets du troisième trimestre n'ont pas pu aboutir. Sorties et fête de l'école ont dû être annulées.

L'argent restant sur le compte de la coopérative scolaire sera investi en début d'année prochaine dans d'autres projets ou par acheter du matériel / jeux / jouets / livres pour les enfants.

Bilan RASED :

Mme ESSARDY, enseignante spécialisée à dominante pédagogique, a suivi trois élèves tout au long de l'année scolaire : deux élèves de cycle 2 et une élève de cycle 3.

Mme PORTIER, psychologue, a réalisé un bilan psychologique et a effectué 6 observations en classe, en cycle 1 et en cycle 2.

Reprise du 12 mai :

L'école a rouvert ses portes le mardi 12 mai 2020, dès la fin du confinement. Le protocole sanitaire national a été mis en place, en concertation avec la mairie. Les élèves ont très bien respecté les règles et se sont bien adaptés à la nouvelle organisation de l'école.

Sept élèves prioritaires ont pu être accueillis tous les jours à l'école. Les autres enfants viennent en alternance. Au total, nous accueillons 27 élèves par roulement, sur un total de 41 inscrits dans l'école.

L'Inspection a également mis à la disposition de l'école une enseignante supplémentaire, Madame COLLIN, qui a été présente sur l'école jusqu'au lundi 15 juin inclus, pour permettre aux enseignantes de faire les classes virtuelles et le travail en distanciel.

L'école rouvre de façon obligatoire à compter du lundi 22 juin 2020. Les parents ont été informés des conditions d'ouverture et du nouveau protocole sanitaire par mail.

Mme Boucher présente le nouveau protocole sanitaire à l'ensemble des membres du conseil d'école.

2) Préparation de la rentrée de septembre 2020 :

Effectifs réels au 1^{er} juin 2020 :

MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
6	11	7	9	5	3/4	4	45/46

Prévision de la structure pédagogique :

Nous restons avec deux classes. Les élèves seront répartis de la manière suivante :

- MS-GS-CP (24 élèves) : Mme Boucher à temps plein + ATSEM à temps plein.
- CE1-CE2-CM1CM2 (21/22 élèves) : Mme Parent à mi-temps et un(e) autre enseignant(e).

Mouvements du personnel :

Mme Nibas quitte l'école.

Le complément de service de Mme Parent, qui reprend à mi-temps, sera sans doute connu pendant les vacances d'été ou à la rentrée.

Le complément de direction de Mme Boucher (une journée par mois) sera connu à la rentrée.

Les AESH, Mme Delourne et Mme Leseuil restent sur l'école et continuent de suivre les mêmes élèves de cette année.

L'ATSEM, Mme Moreau, sera toujours en poste dans l'école à la rentrée prochaine.

Liste de fournitures pour la rentrée prochaine (à lire et à voter) :

- 1 cartable solide et pouvant contenir un classeur grand format
- 1 agenda
- 2 boîtes de mouchoirs
- 1 trousse avec : crayon à papier, gomme, ciseaux, colle, stylos bleu, rouge, vert, noir, 2 surligneurs
- Crayons de couleurs
- Feutres
- 1 ardoise avec un feutre effaçable et un effaceur / chiffon
- 1 règle graduée
- 1 grand classeur et 6 intercalaires
- 1 paquet de feuilles simples perforées, format A4
- 1 pochette format A4 (en carton ou en plastique, à votre convenance)
- A partir du CE1 : une équerre et un compas

**Conseil* : prévoir un stock de tubes de colle et de crayons à papier à la maison, au cas où votre enfant en aurait besoin en cours d'année.

Les trousse pourront être rapportées à la maison le week-end afin que les parents puissent compléter le matériel manquant. Il faudra toutefois éviter les oublis le lundi matin.

Pour les effets personnels (stylos particuliers, lunettes...) les enfants en sont responsables : c'est à eux de penser à les mettre le soir dans le cartable.

Le conseil d'école s'achève à 18h50.

Signature Secrétaire de séance :

Signature directrice :